



DESCRIPTIF DE POSTE

Dans le cadre de ses fonctions de Directeur de Parc, position cadre dirigeant, il/elle sera chargé(e) de prendre les responsabilités quotidiennes du parc de telle sorte :

- que les engagements budgétaires soient respectés et dépassés,
- que de hauts niveaux de satisfaction des clients soient atteints,
- qu'un environnement sûr pour les invités et les équipes soit maintenu et que la législation locale et nationale et la politique de la société soient respectées permettant ainsi au plus grand nombre de familles de profiter joyeusement de l'accession à la propriété d'une résidence de vacances ou de vacances en famille dans un environnement sûr et séduisant et de s'assurer de l'intégrité de la société et du maintien de la marque **siblu**.

MISSIONS

✓ **Services et aménagements du parc :**

- ◆ Maintenir une très bonne présentation du parc et de ses équipements ; s'assurer que les divers éléments du parc fonctionnent correctement et efficacement (au travers d'un planning détaillé, de ressources adéquates, d'une organisation flexible et d'une entière coordination) ;
- ◆ Etre en conformité au regard des règles d'hygiène et de sécurité, des Procédures Standards Opérationnelles et des décisions prises en matière de sécurité.

✓ **Satisfaction du client :**

- ◆ S'assurer qu'un haut niveau de service au client soit fourni sur le parc en permanence et démontré par l'exemple personnel du directeur : mettre en place de nouvelles voies vers "le toujours plus" pour améliorer nos prestations lors du séjour du client à l'intérieur du parc, atteindre de hauts niveaux de satisfaction client à travers une expérience clientèle sans égal.

✓ **Planning, performance et contrôles financiers :**

- ◆ Participer au développement des budgets commerciaux, à l'atteinte et au dépassement des objectifs commerciaux fixés par le budget « Parc Profit Contribution » en particulier en maximisant les ventes des départements

ventes de mobil homes et des points de ventes au détail tout en contrôlant et en surveillant de manière régulière les coûts d'exploitation, utiliser les pratiques commerciales bien fondées et adaptées; assurer la sécurité des biens de la société ; observer la politique de Délégation de pouvoirs ; participer à la planification des programmes d'investissement et en assurer sa mise en œuvre une fois acceptés.

✓ **Personnel :**

- ◆ S'assurer que le nombre agréé de personnel soit recruté (en liaison avec les Responsables du Recrutement), formé, motivé, organisé et contrôlé ; apporter un support aux Responsables de Département ; conduire les équipes du parc vers l'excellence en reconnaissant leurs réussites et en leur apportant le soutien nécessaire dans le développement de leurs carrières.

✓ **Législation :**

- ◆ S'assurer que le fonctionnement du parc respecte la législation locale et nationale (en matière d'emploi, d'environnement, de commerce, d'urbanisme, etc.) ; s'assurer que les intérêts de la société sont protégés par des actions opportunes et appropriées (déclarations, licences, permis, arrêtés de classement, droits d'action/défense, etc.) et en particulier s'assurer que les termes et conditions des baux en cours concernant la gestion du parc soient en complète et opportune conformité.

✓ **Liaison avec les services centraux :**

- ◆ S'assurer que des informations normalisées, précises, opportunes et adéquates sont transmises aux Services Centraux en France et/ou au Royaume-Uni comme exigé ; travailler en liaison et coopérer avec les services spécialisés.

✓ **Développement de l'activité :**

Grâce à l'innovation et la créativité, chercher de nouveaux moyens :

- ◆ De développer et maintenir une relation "gagnant/gagnant" avec nos partenaires commerciaux et autres acteurs de notre activité, y compris les agents, concessionnaires, tour-opérateurs, fournisseurs, entités professionnelles et services/administrations locales.
- ◆ D'améliorer l'expérience du client, par le développement de nouveaux services et d'aménagements dans le parc ; et
- ◆ D'accroître l'efficacité et le rendement des pratiques et des systèmes de travail.
- ◆ Chercher et utiliser des opportunités pour promouvoir de manière positive la société et le parc dans la localité.